

Bordeaux, le 10 novembre 2022



# HANDICAP : LE FOSSÉ DOIT ARRÊTER DE SE CREUSER

## Ce ne sont pas les personnes handicapées qui doivent s'adapter !

Le positionnement de la CGT Bordeaux Métropole, est un indicateur universel de lutte contre tous les critères discriminants (origine, nationalité, handicap, religion, sexe...).

Seules les luttes ont permis d'imposer la reconnaissance sociale et juridique du handicap, ouvrant au reclassement professionnel et à l'adaptation de l'outil de travail.



Tout en poursuivant son combat pour la reconnaissance des maladies professionnelles et des accidents de service, la CGT de Bordeaux Métropole incite aujourd'hui tous les acteurs à porter une attention croissante à l'intégration des travailleurs handicapés au sein de Bordeaux Métropole.

Comme la loi du 11 février 2005 le prévoit, 6% de l'effectif doit normalement se composer de travailleurs handicapés pour les établissements de 20 salariés et plus de la fonction publique territoriale. Les collectivités réalisent une déclaration au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique et si ce taux de 6% n'est pas atteint, elles payent une contribution au FIPHFP. Elles peuvent également faire appel à la sous-traitance par ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail) pour compenser le nombre d'unités manquantes.

Où en est-on à Bordeaux Métropole dans l'engagement fort en faveur de la prise en compte du handicap et, plus largement, en faveur de la promotion de l'égalité des chances ?



Les deux principales difficultés rencontrées par la collectivité pour employer des travailleurs handicapés sont d'une part le problème du reclassement des personnes handicapées et d'autre part celui de la sensibilisation des chefs de service.

**HANDICAP INVISIBLE**

SAVIEZ-VOUS QUE 80% DES HANDICAPÉS SONT INVISIBLES ?

IL N'Y A PAS UN MAIS DES HANDICAPS INVISIBLES...

- Les handicaps mentaux
- Les handicaps psychiques
- Les maladies neurodégénératives (Alzheimer, etc...)
- Les troubles neurologiques (Parkinson, etc...)
- Les troubles DYS
- Les handicaps sensoriels (difficultés visuelles, auditives, etc...)

QUELLES ATTITUDES ADOPTER ?

Restez naturel, serein et ouvert au dialogue.

HOPTOYS.FR

**Le handicap peut être visible et non visible. La personne lambda ne connaît pas forcément les contraintes de vie, d'accès, de reconnaissance, de carrière !**

Cela commence aussi avec les apprentis et se questionner comment les insérer dans la vie active lorsqu'ils ont un handicap ? L'incompréhension et le rejet ne leur permet pas d'acquiescer la confiance pour leur futur.

Même si des actions sont engagées par notre collectivité, nous devons tous faire mieux et être concernés pour l'intégration du handicap au travail. Nous constatons trop de souffrance à cause de l'incompréhension et surtout, face au manque d'accompagnement et de formation pour garantir des conditions de vie normales.

Vous êtes sensible à la journée Duo Day ? Mais c'est tous les jours qu'il faut l'être ! Une journée pour partager son quotidien avec une personne en situation de handicap, l'accueillir dans son service, son association, son organisation et lui donner d'observer ou de participer activement aux tâches des collaborateurs...

Visitez notre page sur TATOU

**Agissons ensemble !**  
**Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022,**  
**le changement, mais pas n'importe comment !**



Construire UNIS & AGIR Ensemble !

